



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Agissant en vertu des délégations
du Conseil communautaire

Procès-verbal de la séance

Lundi 15 juin 2026 – 18H30

Salle de Réunion 2 – La Passerelle

Roche aux Fées Communauté

16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2026

Le Bureau Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 8 juin 2026, s'est réuni le lundi 15 juin 2026 à 18 heures 30, à La Passerelle – 16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Madame Chrystelle BADOUD, Conseillère communautaire de Martigné-Ferchaud.

Etaient présents :

AMANLIS	M Loïc GODET
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME Didier RAUFLET
BRIE	M Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COESMES	M Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT
JANZE	M Jonathan HOUILLOT
JANZE	M Emmanuelle CLOUET
LE THEIL-DE-BRETAGNE	MME Graziella VALLÉE
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO
MARCILLE ROBERT	MME Véronique BOISNARD
MARTIGNE FERCHAUD	M Patrick HENRY
MARTIGNE FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD
RETIERS	M Thierry RESTIF
RETIERS	MME Amélie AUBERT-PLARD
SAINTE COLOMBE	M Pascal PICOCHÉ
THOURIE	M Daniel BORDIER

Etaient excusés :

FORGES-LA-FORET	M Yves BOULET
JANZE	M Eric PINEAU

Nombre de membres du Bureau : Présents : 19 ; Pouvoirs : 0 ; Votants : 19

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS	
Intervenant	Thématique
	ECONOMIE
M.SORIEUX	1 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA BOUTIQUE DE GESTION ECONOMIQUE (BGE) BRETAGNE – 2026-2029

Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté, ouvre la séance.

Arrêt du procès-verbal de la séance du 17 février 2026 (mandature précédente).

Madame Chrystelle BADOUD Conseillère communautaire de Martigné-Ferchaud est nommée secrétaire de séance.

Considérant que le quorum est atteint, le Président déclare la séance ouverte.

ECONOMIE

DBC26-005

OBJET: RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA BOUTIQUE DE GESTION ECONOMIQUE (BGE) BRETAGNE – 2026 - 2029

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE



Roche aux Fées Communauté, dans le cadre de sa compétence **Economie – Emploi - Insertion**, contribue à la création d'entreprises. A ce titre, elle soutient des organismes intervenant dans ce domaine tels que la **Boutique de Gestion Economique d'Ille-et-Vilaine (BGE Ille-et-Vilaine)**.

Le 1^{er} mars 2012, l'association BGE d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de communes ont conclu une convention triennale d'objectifs et de moyens, qui a été renouvelée en 2015, 2018, 2021 et 2023 (DBC23-013).

Grâce à ce partenariat, la BGE d'Ille-et-Vilaine réalise, depuis plusieurs années, des **permanences régulières et des ateliers à destination des créateurs d'entreprises**, organisés à La Canopée à Janzé.

L'association a pour mission, dans le respect des compétences des Collectivités et des établissements publics, d'être :

- Un lieu d'accueil et de ressources des porteurs de projets,
- Un acteur de la création d'entreprises en accompagnant des porteurs de projets,
- Un facteur de pérennité des entreprises en réalisant un suivi post-crétion.

2. BGE DE BRETAGNE



La BGE Bretagne **accompagne** depuis plus de 40 ans les **porteurs de projet**, créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises **dans le développement de leurs activités**. Présente sur l'ensemble du territoire breton avec 31 lieux d'accueil, elle agit au plus près des besoins locaux et des réalités économiques des territoires.

Son rôle est de **transmettre les compétences entrepreneuriales, sécuriser les parcours professionnels et favoriser la création d'emplois durables**.

La structure propose des **accompagnements individualisés**, des formations certifiantes, du conseil stratégique et des outils numériques accessibles à distance.

Elle intervient auprès d'un **public très diversifié** : demandeurs d'emploi, salariés, jeunes, artisans, commerçants ou créateurs de microentreprises.

A Roche aux Fées Communauté, la BGE contribue au dynamisme économique local en soutenant les commerces de proximité, l'artisanat, les services et les projets innovants. Son

action favorise également l'inclusion sociale en accompagnant des publics fragiles ou éloignés de l'emploi. Grâce à son ancrage territorial et à son réseau de partenaires, la BGE participe activement au développement économique durable et à la vitalité des territoires bretons.

La finalité des missions sont :

- Soutenir l'insertion professionnelle via le travail indépendant ;
- Former les entrepreneurs pour faire face aux défis futurs ;
- Contribuer à l'attractivité économique des territoires ;
- S'appuyer sur notre connaissance des différents bassins économiques ;
- Connaissance de l'écosystème (France Travail, France Compétences, Agefiph, Conseils Départementaux, EPCI).

3. BILAN RAFCOM ET PORTRAIT TYPE

L'accueil est aussi bien **individuel** (créneaux hebdomadaires) que **collectif** (6 ateliers /an).

Répartition de l'accueil individuel thématique

Thème	Accompagnement	Formation	Suivi	Sensibilisation	Émergence de projet
Pourcentage	13%	4%	11%	24%	48%

Création d'entreprise en quelques chiffres

Caractéristique	Entreprises créées	Reprises	Femmes créatrices	Âge moyen	Entrepreneurs < 26 ans	Entrepreneurs > 50 ans	Porteurs de handicap
Chiffre	8	0	25%	45 ans	0%	25%	38%

48%
de femmes

14%
moins de 26 ans

3%
allocataires du
rsa

0%
issus de
quartiers
prioritaires de la
ville

16%
de porteurs de
handicap



Profil des publics BGE en 2024
et ressortissants du territoire
de Roche aux Fées Communauté

4%
travailleurs
indépendants

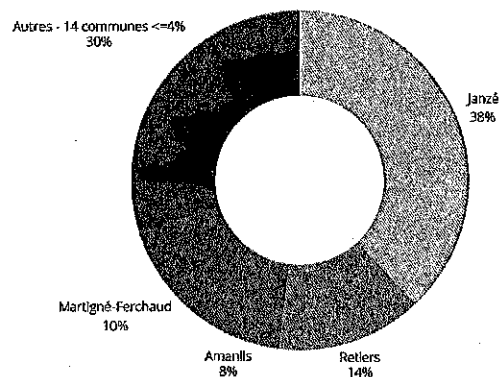
16%
plus de 50 ans

43%
bac et infra bac

71%
de demandeurs
d'emploi

Des publics éloignés de l'emploi

- 77 personnes accueillies à l'échelle du territoire en 2024, dont 10 accompagnées hors droit commun via la hotline BGE
- Des porteurs de projets et indépendants orientés en majorité par les partenaires de l'insertion et du développement économique et par la communauté de communes
- Moyenne d'âge 40 ans



Les **ateliers spécifiques animés en présentiel** par des conseillers-formateurs experts dans les domaines.

Exemples :

- Atelier "Mes lers pas sur Instagram"
- Atelier "Canva, création de contenu"
- Atelier "Développez votre activité grâce à la commande publique"
- Atelier "Panorama des applications utiles pour gérer mon activité"
- Atelier "Apprendre à pitcher mon projet"
- Atelier "Ma stratégie de communication"

4. CONCLUSION D'UNE NOUVELLE CONVENTION



Il convient ainsi de procéder à la conclusion d'une **nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec la BGE de Bretagne**.

Cette nouvelle convention vient se substituer à la précédente afin que Roche aux Fées communauté continue de participer au financement des actions par l'octroi d'une **subvention de fonctionnement annuelle**.

Pour rappel, le Conseil communautaire, lors de sa **séance du 26 janvier dernier**, a **octroyé une subvention de 9 000,00 € pour l'année 2026 (DCC26-002)**.

Il vous est proposé :

- ♦ **D'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens ci-joint avec la Boutique de Gestion Economique (BGE) de Bretagne, pour une durée de 3 ans, à compter du 15 juillet 2026 ;**
- ♦ **D'autoriser le Président, ou son Représentant, à signer tous documents y afférant.**

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE : Adoptée à l'unanimité.

INTERVENTIONS :

Fabienne PANNETIER, Directrice Générale des Services, RAFCOM : Un bilan est présenté chaque année en commission Économie. Ce bilan est également pris en compte lors de l'examen des demandes de subventions par la commission Finances. La subvention accordée à la BGE porte sur une mission globale d'accompagnement aux porteurs de projets et ne constitue pas une subvention attribuée « au dossier ».

Patrick HENRY, 4^{ème} Vice-Président en charge des Transitions Ecologique, Energétique et Agriculture : La convention mentionne bien des points d'accueil à Janzé et à Retiers, mais Martigné-Ferchaud n'y apparaît pas.

Fabienne PANNETIER, Directrice Générale des Services, RAFCOM : Les interventions à Retiers restent ponctuelles, l'accueil étant principalement organisé à La Canopée, à Janzé. Elle précise que les personnes accompagnées se situent en amont de la création d'entreprise. La possibilité d'organiser une permanence à Martigné-Ferchaud, dans une salle mise à disposition par la commune, peut être envisagée. Cette modalité est à étudier avec la BGE et à intégrer dans le projet de convention.

Séance levée à 19 h 00

Le Président,



Christian SORIEUX



Secrétaire de Séance



Chrystelle BADOUD

